

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 20390  
Numéro SIREN : 794 728 469  
Nom ou dénomination : 2AO/M

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2020 sous le numéro de dépôt 109183



20201091832020

DATE DEPOT : 14/12/2020

N° DE DEPOT : 109183

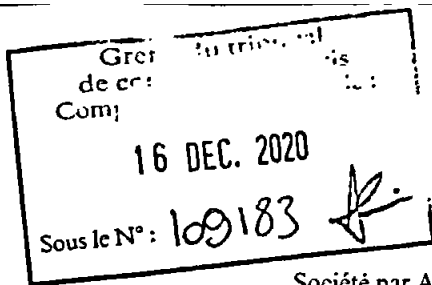
N° GESTION : 2016B20390

N° SIREN : 794728469

DENOMINATION : 2AO/M

ADRESSE : 68 boulevard de Port Royal 75005 Paris

MILLESIME : 2020



**2AO/M**

Société par Actions Simplifiée de type unipersonnel au capital de 5 000,00 Euros  
Siège social : 68 boulevard de Port-Royal  
75005 PARIS  
R.C.S PARIS : 794 728 469

**DECISION ORDINAIRE ANNUELLE DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30/09/2020**  
**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2020**

**DEUXIEME DECISION**

**Résultat – Affectation**

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2020 faisant ressortir un bénéfice de 316 572,19 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 316 572,19 Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 243 572,19 Euros, dont le solde est ainsi porté de 506 361,73 Euros à 749 933,92 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 73 000,00 Euros

**Rappel des dividendes distribués**

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Il convient de vous informer qu'en application de la Loi de Finances pour 2018 n°2017-1837 du 30 décembre 2017, publiée au JO du 31 décembre 2017, les revenus mobiliers perçus par les personnes physiques entrent désormais dans le champ d'application du prélèvement forfaitaire unique, codifié à l'article 200 A du Code Général des Impôts.

En application dudit prélèvement forfaitaire unique, les dividendes perçus par les personnes physiques sont imposés comme suit :

- imposition à l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 % ;
- assujettissement aux prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

En matière de recouvrement, l'intégralité des revenus distribués est, pour les associés personnes physiques, soumis à ce prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 %, à liquider par la société distributrice au plus tard le 15 du mois suivant la mise en paiement.

Les montants versés seront nets des prélèvements sociaux liquidés au taux global de 17,2 %, et le dividende versé par la société sera, le cas échéant, également diminué du prélèvement de 12,8 % opéré.

Par dérogation à l'application du prélèvement forfaitaire unique, l'ensemble des revenus mobiliers perçus au titre de l'année considérée pourra, sur option expresse et irrévocable du contribuable, être soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu, conformément aux dispositions de l'article 200 A, 2 du Code Général des Impôts. Dans cette hypothèse, un abattement de 40 % sur le montant des dividendes distribués sera applicable. Le prélèvement forfaitaire liquidé à titre d'acompte s'imputera sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. L'éventuel excédent sera restitué au contribuable.

Pour copie certifiée conforme  
**Le Président**

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)				Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif Immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 939	3 077	862	0,08	1 342	0,16
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	464 945		464 945	41,45	486 500	59,68
Créances rattachées à des participations	103 000		103 000	9,18		
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 000		1 000	0,09		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>572 884</b>	<b>3 077</b>	<b>569 807</b>	<b>50,80</b>	<b>487 842</b>	<b>59,85</b>
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	95 517		95 517	6,52	77 492	9,51
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	700		700	0,06	340	0,04
. Personnel	1 000		1 000	0,09	1 000	0,12
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 061		1 061	0,09	2 419	0,30
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	453 245		453 245	40,41	244 938	30,05
Charges constatées d'avance	280		280	0,02	1 116	0,14
<b>TOTAL (II)</b>	<b>551 804</b>		<b>551 804</b>	<b>49,20</b>	<b>327 306</b>	<b>40,15</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 124 688</b>	<b>3 077</b>	<b>1 121 611</b>	<b>100,00</b>	<b>815 148</b>	<b>100,00</b>

<b>PASSIF</b>	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)		Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)	
<b>Capitaux propres</b>				
Capital social ou individuel ( dont versé : 5 000 )	5 000	0,45	5 000	0,81
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	500	0,04	500	0,08
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	506 362	45,15	291 904	35,81
Report à nouveau				
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>316 572</b>	<b>28,22</b>	<b>214 458</b>	<b>26,31</b>
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>828 434</b>	<b>73,86</b>	<b>511 862</b>	<b>62,79</b>
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
<b>TOTAL (III)</b>				
<b>Emprunts et dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	154 506	13,78	193 544	23,74
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	7	0,00	7	0,00
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 780	0,78	13 089	1,61
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	19 878	1,77	10 701	1,31
. Organismes sociaux	48 513	4,33	35 142	4,31
. Etat, impôts sur les bénéfices	24 020	2,14	30 852	3,78
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 434	2,45	15 823	1,94
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 556	0,58	3 856	0,47
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	3 483	0,31	272	0,03
Instrument financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>293 177</b>	<b>26,14</b>	<b>303 286</b>	<b>37,21</b>
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 121 611</b>	<b>100,00</b>	<b>815 148</b>	<b>100,00</b>

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 121 611,20 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 316 572,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/09/2020 par les dirigeants.

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE**

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous-compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)****2.2 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

## ANNEXE

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/09/2020

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 572 884 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 939			3 939
Immobilisations financières	486 500			568 945
<b>TOTAL</b>	<b>490 439</b>			<b>572 884</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 077 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 597	480		3 077
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>2 597</b>	<b>480</b>		<b>3 077</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et matériel in	3 939	3 077	862	de 3 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>3 939</b>	<b>3 077</b>	<b>862</b>	

## 3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

## 3.2 - Etat des créances = 202 559 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	104 000		
Actif circulant & charges d'avance	98 559	98 559	
<b>TOTAL</b>	<b>202 559</b>	<b>98 559</b>	

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 92 306 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	92 306
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>92 306</b>

**3.4 - Charges constatées d'avance = 280 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## ANNEXE

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/09/2020

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Capital social = 5 000 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice			
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice			

## 4.2 - Etat des dettes = 293 177 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	154 506			
Dettes financières diverses	7			
Fournisseurs	8 780			
Dettes fiscales & sociales	126 401			
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 483			
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>293 177</b>			

## 4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 42 441 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 213
Dettes fiscales & sociales	36 016
Autres dettes	3 211
<b>TOTAL</b>	<b>42 441</b>

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/09/2020

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 943 374 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	829 210	87,90 %
Produits des activités annexes	114 164	12,10 %
<b>TOTAL</b>	<b>943 374</b>	<b>100,00 %</b>

**5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 82 805 E**

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	299 276		299 276
Résultat financier	100 101		100 101
Résultat exceptionnel			
Participation des salariés			
<b>TOTAL</b>	<b>399 377</b>	<b>82 805</b>	<b>316 572</b>

**5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/09/2020

**6 - AUTRES INFORMATIONS****6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

## ANNEXE

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

Edité le 28/09/2020

## 8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

## 8.1 - Produits à recevoir = 92 306 E

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	92 306
Factures à établir ( 418100 )	92 306
TOTAL	92 306

## 8.2 - Charges constatées d'avance = 280 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance ( 486000 )	280
TOTAL	280

## 8.3 - Charges à payer = 42 441 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 213
Factures non parvenues ( 408100 )	3 213
Dettes fiscales et sociales :	36 016
Provision congés à payer( 428200 )	19 798
Provision charges soc. s/cp( 438200 )	7 888
Provision charges soc. salariés( 438600 )	1 775
Etats charges à payer( 448600 )	226
Taxe développement paritarisme( 448610 )	199
Taxe apprentissage à payer( 448620 )	1 191
Impôts source à payer( 448650 )	4 941
Autres dettes :	3 211
Avoirs à établir ( 419800 )	3 211
TOTAL	42 441

**Réévaluation des immobilisations**Postes concernés, montants et méthodes utilisés pour la réévaluation

Intitulé du poste	Montant de la réévaluation	Méthodes utilisées pour la réévaluation

**Réévaluation des immobilisations (suite)**

Variation au cours de l'exercice et ventilation de l'écart :

Part du capital correspondant à une incorporation de l'écart :

Rétablissement des informations en coûts historiques pour les immobilisations réévaluées :

Part des produits de cession des immobilisations réévaluées, transférées à un compte de réserves distribuables:

Autres commentaires :

## RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en EUROS

Edité le 28/09/2020

## RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	mois	mois	mois	mois	mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) <i>Capital social</i>					
b ) <i>Nombre d'actions émises</i>					
c ) <i>Nombre d'obligations convertibles en actions</i>					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) <i>Chiffre d'affaires hors taxes</i>					
b ) <i>Bénéfice avant impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
c ) <i>Impôt sur les bénéfices</i>					
d ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>					
e ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
f ) <i>Montants des bénéfices distribués</i>					
g ) <i>Participation des salariés</i>					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) <i>Bénéfice après impôt, mais avant amortissements &amp; provisions</i>					
b ) <i>Bénéfice après impôt, amortissements &amp; provisions</i>					
c ) <i>Dividende versé à chaque action</i>					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) <i>Nombre de salariés</i>					
b ) <i>Montant de la masse salariale</i>					
c ) <i>Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)</i>					

Observations complémentaires

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en EUROS

Edité le 28/09/2020

## TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<p><b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b></p> <p>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</p> <p>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</p> <p><b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b></p> <p>- Filiales non reprises en A:  a) Françaises  b) Etrangères</p> <p>- Participations non reprises en A:  a) Françaises  b) Etrangères</p>										

Observations complémentaires

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Des comptes annuels présenté en EUROS

Edité le 28/09/2020

**COMPTE RENDU DES TRAVAUX**

Le Cabinet Novatis Expertise, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 2AO/M SAS,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	1 121 611
Chiffre d'affaires hors taxes	943 374
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	316 572

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour Novatis Expertise  
Fait à La Rochelle le 28/09/2020

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION



Audit Légal & Certification  
Commissariat aux Apports  
Commissariat à la Transformation  
Commissariat à la Fusion

**2AO/M SAS**

**1, rue de la Trinquette  
17000 La Rochelle**

---

**Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes  
Sur les conventions règlementées**

**Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2020**

## 2A/OM SAS

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 30 juin 2020

**Aux associés,**

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 223-17 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

#### Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée

En application de vos statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé entre votre Société et la société ACGV SERVICES.

Il s'agit d'une convention d'assistance administrative, commerciale et de coordination générale, signée le 1<sup>er</sup> juin 2016 par Monsieur Christophe Chatendeau.

Le montant facturé par la société 2AOM à ACGV Services pour l'exercice clos au 30 juin 2019, s'élève à 760 180 euros ht.

La Rochelle, le 27 novembre 2020

**BLUE AUDIT**



**Blue Audit**  
Ces. Georges Simeron  
17000 La Rochelle  
Siret: 837 701 425 00015

**Arnaud Fougère** 5 46 300 333  
Commissaire aux comptes



Audit Légal & Certification  
Commissariat aux Apports  
Commissariat à la Transformation  
Commissariat à la Fusion

**2AO/M SAS**

68 Boulevard de Port Royal  
75005 Paris

---

**Rapport du Commissaire aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice 30 juin 2020

C O M M I S S A I R E   A U X   C O M P T E S

## SAS 2AO/M

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice 2020**

---

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **2AO/M** relatifs à l'exercice clos **30 JUIN 2020**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

#### **I - Opinion sur les comptes annuels**

---

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société **2AO/M** à la fin de cet exercice.

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du **1<sup>ER</sup> JUILLET 2019** à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

#### **II - Justification des appréciations**

---

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

#### **III - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

#### **IV - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la direction de l'entreprise.

#### **V - Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

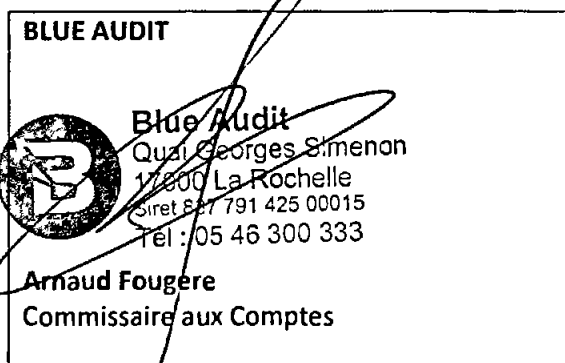
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ⊗ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ⊗ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ⑥ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ⑥ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ⑥ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Rochelle, le 27 novembre 2020



**Bilan**

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)			Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net		
Capital souscrit non appelé (0)						
<b>Actif immobilisé</b>						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 939,17	3 077,01	862,16	1 341,89	- 480	
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres participations	464 945,00		464 945,00	486 500,00	- 21 555	
Créances rattachées à des participations	103 000,00		103 000,00		103 000	
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 000,00		1 000,00		1 000	
<b>TOTAL (I)</b>	<b>572 884,17</b>	<b>3 077,01</b>	<b>569 807,16</b>	<b>487 841,89</b>	<b>81 965</b>	
<b>Actif circulant</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	95 517,43		95 517,43	77 491,96	18 025	
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	700,00		700,00	339,99	360	
. Personnel	1 000,00		1 000,00	1 000,00		
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 061,42		1 061,42	2 419,38	- 1 358	
. Autres						
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	453 245,19		453 245,19	244 938,42	208 307	
Charges constatées d'avance	280,00		280,00	1 115,89	- 836	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>551 804,04</b>		<b>551 804,04</b>	<b>327 305,64</b>	<b>224 498</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF (0 à V)</b>	<b>1 124 688,21</b>	<b>3 077,01</b>	<b>1 121 611,20</b>	<b>815 147,53</b>	<b>306 464</b>	

**Bilan (suite)**

Présenté en Euros

<b>PASSIF</b>	<b>Exercice clos le 30/06/2020 (12 mois)</b>	<b>Exercice précédent 30/06/2019 (12 mois)</b>	<b>Variation</b>
<b>Capitaux Propres</b>			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000,00)	5 000,00	5 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	500,00	500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	506 361,73	291 903,63	214 458
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	316 572,19	214 458,10	102 114
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
<b>TOTAL (I)</b>	<b>828 433,92</b>	<b>511 861,73</b>	<b>316 572</b>
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
<b>TOTAL (II)</b>			
<b>Provisions pour risques et charges</b>			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
<b>TOTAL (III)</b>			
<b>Emprunts et dettes</b>			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	154 506,30	193 543,69	- 39 037
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	6,80	6,80	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 779,93	13 088,79	- 4 309
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	19 878,40	10 700,98	9 177
. Organismes sociaux	48 512,66	35 142,38	13 370
. Etat, impôts sur les bénéfices	24 020,00	30 852,00	- 6 832
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	27 433,71	15 822,87	11 611
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	6 556,20	3 856,21	2 700
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 483,28	272,08	3 211
Produits constatés d'avance			
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>293 177,28</b>	<b>303 285,80</b>	<b>- 10 109</b>
Ecart de conversion passif(V)			
<b>TOTAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 121 611,20</b>	<b>815 147,53</b>	<b>306 464</b>

**Annexes 20**

**2AO/MSAS**

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 30/06/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 121 611,20 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 316 572,19 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/09/2020 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

**2AO/M SAS****ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE****2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.  
Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2AO/M SAS

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**
**3.1 - Actif Immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.1.1 - Immobilisations brutes = 572 884 E**

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 939			3 939
Immobilisations financières	486 500			568 945
<b>TOTAL</b>	<b>490 439</b>			<b>572 884</b>

**3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 3 077 E**

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 597	480		3 077
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>2 597</b>	<b>480</b>		<b>3 077</b>

**3.1.3 - Détail des Immobilisations et amortissements en fin de période**

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Matériel de bureau et matériel in	3 939	3 077	862	de 3 à 5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>3 939</b>	<b>3 077</b>	<b>862</b>	

**3.2 - Etat des créances = 202 559 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	104 000		104 000
Actif circulant & charges d'avance	98 559	98 559	
<b>TOTAL</b>	<b>202 559</b>	<b>98 559</b>	<b>104 000</b>

**3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 92 306 E**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	92 306
Autres créances	
Disponibilités	
<b>TOTAL</b>	<b>92 306</b>

**2AO/MSAS**

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**

**3.4 - Charges constatées d'avance = 280 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

**2AO/M SAS**

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**

**4.1 - Etat des dettes = 293 177 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	154 506	154 506		
Dettes financières diverses	7	7		
Fournisseurs	8 780	8 780		
Dettes fiscales & sociales	126 401	126 401		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	3 483	3 483		
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>293 177</b>	<b>293 177</b>		

**4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 42 441 E**

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	3 213
Dettes fiscales & sociales	36 016
Autres dettes	3 211
<b>TOTAL</b>	<b>42 441</b>

**2AO/M SAS**

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020 Aux comptes annuels présentée en EUROS

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 943 374 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	829 210	87,90 %
Produits des activités annexes	114 164	12,10 %
<b>TOTAL</b>	<b>943 374</b>	<b>100,00 %</b>

**5.2 - Autres Informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**2AO/MSAS**

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**6 - AUTRES INFORMATIONS**

**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

2AO/M SAS

**ANNEXE**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Aux comptes annuels présentée en EUROS

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 92 306 E**

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	92 306
Factures à établir ( 418100 )	92 306
<b>TOTAL</b>	<b>92 306</b>

**8.2 - Charges constatées d'avance = 280 E**

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance ( 486000 )	280
<b>TOTAL</b>	<b>280</b>

**8.3 - Charges à payer = 42 441 E**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	3 213
Factures non parvenues ( 408100 )	3 213
Dettes fiscales et sociales :	36 016
Provision congés à payer( 428200 )	19 798
Provision charges soc. s/cp( 438200 )	7 888
Provision charges soc. salariés( 438600 )	1 775
Etats charges à payer( 448600 )	226
Taxe développement paritarisme( 448610 )	199
Taxe apprentissage à payer( 448620 )	1 191
Impôts source à payer( 448650 )	4 941
Autres dettes :	3 211
Avoirs à établir ( 419800 )	3 211
<b>TOTAL</b>	<b>42 441</b>

2AO/M SAS

**RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en EUROS

**RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES**

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	30/06/2020 12 mois	30/06/2019 12 mois	30/06/2018 12 mois	30/06/2017 12 mois	30/06/2016 12 mois
<b><u>I - Situation financière en fin d'exercice</u></b>					
a ) Capital social	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
b ) Nombre d'actions émises					
c ) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<b><u>II - Résultat global des opérations effectives</u></b>					
a ) Chiffre d'affaires hors taxes	943 374	761 834	564 076	432 706	158 499
b ) Bénéfice avant Impôt, amortissements & provisions	399 857	293 319	206 895	136 238	24 365
c ) Impôt sur les bénéfices	82 805	78 378	60 452	37 834	3 473
d ) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	317 052	214 941	146 443	98 404	20 892
e ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	316 572	214 458	145 943	97 904	20 392
f ) Montants des bénéfices distribués					
g ) Participation des salariés					
<b><u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u></b>					
a ) Bénéfice après Impôt, mais avant amortissements & provisions					
b ) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions					
c ) Dividende versé à chaque action					
<b><u>IV - Personnel :</u></b>					
a ) Nombre de salariés					
b ) Montant de la masse salariale	360 500	264 371	208 871	164 360	75 263
c ) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	145 927	102 067	82 339	62 586	22 551

Observations complémentaires

2AO/M SAS

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

Période du 01/07/2019 au 30/06/2020

Présenté en EUROS

**TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS**

<u>Filiales et Participations</u>	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
<b>A - Renseignements détaillés concernant les filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
ACGV	50 000	856 256	79	236 500	236 500			4 826 609	221 992	103 000
EELIS	1 000	34 644	100	228 445	228 445			206 415	35 286	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
<b>B - Renseignements globaux concernant les autres filiales &amp; particip.</b>										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
<i>a) Françaises</i>										
<i>b) Etrangères</i>										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
<i>a) Françaises</i>										
<i>b) Etrangères</i>										

Observations complémentaires